



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3503

Demande d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 euros auprès de la SACEM, dans le cadre du projet d'accueil en résidence de Guillaume Connesson pour l'année 2017 – Approbation d'une convention

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 DECEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BOUZERDA (pouvoir à M. BRUMM), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme BURILLON (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BERNARD (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2017/3503 - DEMANDE D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT DE 15 000 EUROS AUPRES DE LA SACEM, DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCUEIL EN RESIDENCE DE GUILLAUME CONNESSON POUR L'ANNEE 2017 – APPROBATION D'UNE CONVENTION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 30 novembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Avec 274 000 spectateurs et plus de 200 ouvertures au public par an, l'Auditorium-orchestre national de Lyon a développé une programmation artistique d'excellence dans divers domaines de production et de diffusion musicale.

Il s'associe régulièrement à d'autres partenaires pour favoriser une diffusion de la musique la plus large et diversifiée possible.

Dans le cadre de la saison 2017-2018, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon poursuit sa politique de participation à la création et la diffusion d'œuvres contemporaines en accueillant en résidence pour la deuxième année le compositeur Guillaume Connesson.

Lors de la saison précédente, Guillaume Connesson avait créé et diffusé l'œuvre « A Kind Of Trane » ainsi qu'une ouverture d'orchestre.

Lors de la saison 2017-2018, le projet d'accueil s'articule autour des éléments suivants :

- commande, création et diffusion de l'œuvre « Céléphaïs » ;
- réalisation de concerts ;
- participation à des activités pédagogiques menées par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon tout au long de la saison 2017-2018.

Guillaume Connesson est un compositeur français contemporain né en 1970. Actuellement compositeur associé auprès du Royal Scottish National Orchestra, il a reçu le grand prix de la SACEM pour la musique symphonique en 2011 ainsi que le prix du compositeur de l'année en 2015 aux Victoires de la Musique Classique.

L'accueil en résidence de compositeur contemporain est soutenu par la SACEM, Société Civile chargée de la perception et de la répartition des droits des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique qui destine une partie des droits d'enregistrement au financement des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation d'artistes notamment.

La Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon sollicite au titre de l'année 2017 une contribution financière pour le projet d'accueil en résidence du compositeur Guillaume Connesson et la création / diffusion de l'œuvre « Céléphaïs », auprès de la SACEM, Société Civile chargée de la perception et de la répartition des droits des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique pour un montant de 15 000 €

Les conditions de versement de la subvention sollicitée sont formalisées dans la convention jointe au rapport.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. La convention de financement susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et la SACEM, dans le cadre l'année 2017, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3. Les recettes correspondantes seront imputées sur le budget annexe de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon au chapitre 74, nature 7488.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER